



AVIS DE PROMULGATION

Règlements #2023-01, #2023-02, #2023-04 et #2023-05

Avis public est par la présente donné par la soussignée, greffière-trésorière de la Régie intermunicipale de collecte de Lotbinière Centre,

Que le conseil d'administration de la Régie intermunicipale de collecte de Lotbinière Centre, à sa séance du 24 mai 2023 a adopté les règlements suivants :

#2023-01 Règlement de régie interne

#2023-02 Règlement des modalités de publication des avis publics

#2023-04 Règlement de gestion contractuelle

#2023-05 Règlement décrétant les règles de suivi budgétaire

Les règlements ont reçu les approbations suivantes :

- Avis de motion : 9 mai 2023
- Dépôt du premier projet de règlement : 9 mai 2023
- Consultation publique : N/A
- Adoption du règlement : 24 mai 2023
- Date d'entrée en vigueur : 24 mai 2023

Que ce règlement est déposé au siège social de la Régie intermunicipale de collecte de Lotbinière Centre situé au 2485, rue Principal, Saint-Édouard où toute personne peut en prendre connaissance et entrera en vigueur selon la loi.

Donné à St-Édouard-de-Lotbinière, ce 30 mai 2023

Marie-Josée Lévesque, Greffière-trésorière